



Prix **Innovation** Sociale

Les entreprises du secteur à profit social doivent continuellement s'adapter à des nouveaux besoins et à des évolutions réglementaires, techniques ou démographiques. La créativité et l'innovation font partie intégrante de la bonne gestion et du développement de ses entreprises. C'est pourquoi, il est fondamental d'y soutenir l'innovation.

Innover, c'est dynamiser la solidarité !

2012

Sommaire

1. Présentation du projet.....	4
A. Intérêt du projet.....	4
B. De quoi parle-t-on ?	5
C. L'innovation sociale en Belgique	6
D. Objectifs.....	7
E. Description.....	7
F. Concours	8
G. Calendrier.....	8
H. Public.....	9
I. Budget.....	9
2. Opportunités de partenariats	10
J. Pourquoi soutenir ?.....	10
K. Comment soutenir ?	10
3. Qui est l'UNIPSO ?.....	11
L. Ses missions	11
M. Ses 31 fédérations membres et les secteurs représentés.....	12

1. Présentation du projet

L'UNIPSO souhaite soutenir l'innovation sociale en Wallonie, en valorisant des réalisations innovantes initié(e)s par des entreprises à profit social.

Le Prix Innovation Sociale, organisé par l'UNIPSO, a pour objectif de répertorier des projets innovants, c'est-à-dire des initiatives, des actions dont le caractère innovant font qu'elles gagnent à être **repérées, encouragées, valorisées, partagées et récompensées**.

Ces expériences doivent apporter une **réelle plus-value sociale** auprès du public bénéficiaire.

A. Intérêt du projet

L'environnement socio-économique est en perpétuelle mutation si bien que les besoins de la population évoluent continuellement. Les entreprises du secteur à profit social doivent s'adapter à cette réalité. Des évolutions réglementaires et techniques s'observent également quotidiennement. Par conséquent, la créativité et l'innovation doivent faire partie intégrante de la bonne gestion et du développement de ses entreprises.

C'est pourquoi, il est fondamental de soutenir l'innovation sociale.

L'innovation sociale a notamment pour objectif de répondre à des demandes et à des besoins essentiels de la population en matière d'**éducation, d'action sociale, de santé** et de **culture** qui ne sont pas rencontrés par la société.

L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services, de leur gestion quotidienne et de leur organisation interne sont également au cœur de l'innovation sociale.

Actuellement trop peu d'initiatives soutiennent l'innovation sociale.

Innover, c'est dynamiser la solidarité !

"L'innovation sociale (...) s'est également révélée comme un ensemble d'initiatives prises par des acteurs sociaux qui produisent de nouveaux services par la mise au point de nouveaux types de rapports entre eux".

D. Harrisson, 2006, CRISES, L'innovation sociale : une introduction.

"L'innovation sociale consiste à exploiter l'ingéniosité des [...] associations et des entreprises sociales pour trouver de nouveaux moyens de répondre aux besoins sociaux que le marché ou le secteur public ne parviennent pas à satisfaire d'une manière suffisante".

Commission européenne, 2010, Initiative phare Europe 2020 – Une union de l'innovation.

"Toute approche pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration".

C. Bouchard, 2007, RQIS, Le processus de l'innovation sociale.

B. De quoi parle-t-on ?

Par "**Projet Innovant**", on entend tous les projets technologiques ou opérationnels qui consistent dans le développement de nouveaux types de services et produits, ou encore, dans la mise en œuvre d'une nouvelle pratique de travail, politique de ressources humaines ou dans une nouvelle forme d'organisation du travail.

Ils doivent avoir pour finalité de répondre à des besoins sociaux auxquels la société ne répond pas d'une manière suffisante ou d'améliorer l'opérationnalisation des projets existants pour autant qu'un impact positif soit détectable pour les bénéficiaires.

Par "**Entreprises à Profit Social**", on entend toutes les entreprises qui développent des services ou produits qui répondent aux besoins essentiels de la population, tels que l'éducation, l'action sociale, la santé et la culture.

Ces entreprises poursuivent une finalité non lucrative et bénéficient en partie de ressources collectives (dons, cotisations, volontariat, subsides, etc.) afin de garantir la qualité et l'accessibilité financière de leurs services à la population.

Il s'agit d'entreprises ayant principalement un statut d'associations sans but lucratif, de fondations ou de sociétés à finalité sociale. Elles sont actives dans les secteurs suivants :

- > **Education et formation** : enseignement, formation, accrochage scolaire, insertion socioprofessionnelle, éducation permanente, etc.
- > **Action sociale** : accueil de l'enfance, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, maisons d'accueil, accueil et hébergement de personnes handicapées, entreprises de travail adapté, accueil et hébergement de personnes âgées, aide et soins à domicile, ONG, etc.
- > **Santé** : hôpitaux, maisons médicales, planning familiaux, promotion de la santé à l'école, SOS-Enfants, etc.
- > **Culture, sport et loisirs** : musées, centres culturels, clubs de sport, etc.

Un secteur en plein développement !

Depuis plusieurs années, ce secteur s'est considérablement développé. Il répond à des besoins de plus en plus nombreux, si bien qu'il occupe aujourd'hui une place importante dans notre société et notre économie.

"19% de l'emploi total en Wallonie, soit 195.550 postes de travail"

"Plus de 9.000 établissements"

"18% de la valeur ajoutée totale en Wallonie, soit + de 13 milliards €"

"Une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 2,5% entre 2010 et 2016"

L'ampleur des activités produites par les entreprises à profit social en fait un acteur essentiel de l'économie belge. Le secteur contribue activement à la création de richesse en produisant de la valeur ajoutée et représente une part importante de l'emploi. Selon le Bureau du Plan, le secteur de la santé et de l'action sociale contribuera majoritairement à la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée à moyen terme en Wallonie.

C. L'Innovation Sociale en Belgique

Si trop peu d'initiatives soutiennent actuellement l'innovation sociale, il est néanmoins opportun d'observer ce qui existe afin de comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit le Prix Innovation Social.

En Belgique, la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be) soutient l'innovation sociale via des appels à projets ciblés permettant notamment de financer des projets novateurs en santé et d'impulser des personnes souhaitant mettre en œuvre de nouvelles initiatives porteuses d'intérêt général, sans objectif commercial (Hors-Pistes).

En Flandre, VERSO (www.verso-net.be) développe depuis quelques années une plate-forme visant à présenter et à promouvoir l'innovation sociale (<http://socialprofit.innovatienetwerk.be>). Leurs actions passent notamment via :

- > Base de données avec moteur de recherche
- > Réseau de conseillers à la mise en œuvre de projets
- > Informations sur les sources de financement disponibles
- > Publication du guide de l'innovation

En Flandre toujours, le Cera Award (www.cera-award.be) récompense chaque année les travaux d'un étudiant pour permettre aux associations du secteur à profit social de lever un obstacle technologique difficile.

En Wallonie, Labiso (www.labiso.be) se définit comme un laboratoire des innovations sociales et publie des cahiers décrivant des services et les pratiques professionnelles qui y sont appliquées. Le gouvernement, via l'Agence de stimulation économique (www.aidesdirectes.be), propose également différentes bourses en matière d'innovation au sens large.

Le Prix Innovation Sociale souhaite s'adresser directement et spécifiquement aux employeurs du secteur à profit social qui développent ou souhaitent initier des réalisations innovantes telles que de nouveaux services ou nouvelles pratiques de travail. Stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprendre, mettre en réseau et favoriser l'échange de pratiques innovantes constituent autant d'objectifs du projet. Ce travail se réalise en partenariat avec les acteurs du paysage « Innovation Sociale ».

"Agir ensemble pour une société meilleure" **Fondation Roi Baudouin**

*Projets soutenus via
"Hors-Pistes":*

Infirmiers de rue : la réinsertion par l'hygiène – Des infirmières de rue sensibilisent les sans-abri à l'hygiène afin de favoriser leur intégration sociale.

Les boîtes à outils de sur-vies itinérantes VIF-to-VIP – Créer des boîtes à outils contenant du matériel de soutien aux victimes de violences intrafamiliales.

*Projet primé via
le "Cera Award" :*

Blue Call Phone de l'ASBL Ithaka – GSM ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes ayant un handicap mental. Il est notamment équipé d'un BlueAssist permettant de demander aisément de l'assistance et d'un bouton rouge pour joindre directement une personne de référence. Plus d'infos sur www.bluecallphone.be

"Objectif : favoriser l'échange sur les pratiques et le décloisonnement entre professionnels, stimuler les démarches innovantes" Labiso

D. Objectifs

Stimuler l'innovation sociale : l'adaptation permanente des entreprises du secteur à profit social à des nouveaux besoins et à des évolutions réglementaires ou techniques est une réalité. L'évolution du cadre professionnel et la nécessité de répondre aux besoins grandissants de la population passe par l'innovation. Il faut donc encourager et faciliter son émergence.

Repérer les projets innovants : la créativité et l'innovation font partie intégrante de la bonne gestion et du développement des entreprises à profit social. Mais si les initiatives sont nombreuses, elles sont également éparses et peu visibles. Il faut donc identifier et regrouper les projets innovants.

Valoriser les porteurs de projets : améliorer la visibilité des projets passe par une valorisation des innovateurs sociaux qui agissent sur le terrain. Il faut donc valoriser la capacité d'innover dans le secteur à profit social.

Mettre en réseau : l'échange sur les pratiques innovantes et le décroisement entre professionnels permet également de stimuler les démarches innovantes. Il faut donc favoriser l'échange entre les secteurs à profit social et les acteurs de l'innovation sociale.

Récompenser : L'émulation peut également se faire par le biais de projets exemplaires qu'il y a lieu de récompenser lors d'un événement. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de mettre en place le Prix Innovation Sociale, organisé sous forme d'un événement annuel récompensant 3 projets innovants.

E. Description

Annuellement, l'UNIPSO organise un **événement** durant lequel les **3 prix "innovation sociale"** seront attribués en présence d'un large public (acteurs du secteur à profit social, membres de l'UNIPSO, porteurs de projets innovants, partenaires, etc.).

- > 1^{er} prix = 10.000 €
- > 2^e prix = 5.000 €
- > 3^e prix = 2.500 €

Les 3 prix sont attribués aux lauréats d'un concours dont le classement est établi sur base du vote des internautes et d'un jury d'experts du secteur. Une large présentation et publicité des projets récompensés sont organisées au cours de l'évènement.

Cet événement se veut rassembleur, interactif, source d'émulation et de stimulation de l'innovation sociale.

F. Concours

Le règlement du concours "Prix Innovation Sociale" est disponible sur le site www.prixinnovationsociale.be. Il comprend les 6 étapes suivantes :

1. Une publicité du concours est organisée auprès des réseaux spécialisés du secteur à profit social (entreprises, fédération, presse, pouvoir public, partenaires, etc.).
2. Les dossiers de candidature font l'objet d'une présélection par les organisateurs sur base de critères d'évaluation (cf. règlement). Cette présélection est validée par le jury officiel.
3. 20 projets sont retenus et bénéficient d'un page sur le site web afin d'en assurer la visibilité et la publicité.
4. Suite à une publicité du concours vers un large public, les internautes peuvent voter pour les 20 projets innovants via le site web. Ce vote vaut pour 25% du classement final.
5. Un jury officiel et indépendant, composé d'experts du secteur, analyse et cote les 20 projets sélectionnés. Ce vote vaut pour 75% du classement final.
6. Un large événement est organisé afin de récompenser les 3 lauréats et de stimuler l'innovation sociale.

G. Calendrier



Mois/année	Tâches et réalisations
Novembre 2011 à mars 2012	développement du site web, rédaction du règlement, création de partenariat, etc.
Avril 2012	lancement du concours
30 Juin 2012	clôture des candidatures
Juillet 2012	sélection de 20 projets et publicité de ceux-ci sur le site web
Juillet 2012 à septembre 2012	vote des internautes
Septembre 2012 à novembre 2012	vote du jury
13 Décembre 2012	organisation de l'évènement

H. Public

Le concours est ouvert à toutes les entreprises à profit social ayant initié un projet innovant au cours des deux dernières années (et qui perdurent) ou souhaitant mettre en œuvre un projet innovant sur le territoire de la Wallonie.

Le projet innovant peut être technologique ou opérationnel, consister dans le développement de nouveaux types de services et produits, ou encore, dans la mise en

œuvre d'une nouvelle pratique de travail, politique de ressources humaines ou dans une nouvelle forme d'organisation du travail. Il doit avoir pour finalité de répondre à des besoins sociaux auxquels la société ne répond pas d'une manière suffisante ou d'améliorer l'opérationnalisation des projets existants pour autant qu'un impact positif soit détectable pour les bénéficiaires.

I. Budget

La première édition du Prix Innovation Sociale aura lieu en 2012. Par conséquent, le budget est établi sur base de projections.

Prix Innovation Sociale - budget	
3 Prix (10.000 + 5.000 + 2.500)	17.500 €
Organisation évènement	
	6.000 €
Location salle	2.000 €
Catering	2.000 €
Installation audio/vidéo	2.000 €
Site web	
	6.000 €
Développement	4.000 €
Gestion	2.000 €
Communication	
	2.500 €
Brochures, dépliants, affiches	800 €
Presse	600 €
Invitations et courriers	600 €
Représentation	500 €
Total	32.000 €

2. Opportunités de partenariat et de sponsoring

J. Pourquoi soutenir ?

- > Soutenir ce prix porté par l'UNIPSO pour que l'innovation sociale soit stimulée, encouragée, partagée, valorisée et récompensée.
- > Associer votre nom à l'image de l'innovation sociale et à ses valeurs : création, innovation, réponse aux besoins de la population, accessibilité et qualité des services.
- > Soutenir un secteur qui bouge, se développe et agit quotidiennement pour construire une société meilleure.
- > Communiquer vers le secteur à profit social.
- > Utiliser les retombées médias (presse, brochures et invitations, site internet et événements).

K. Comment soutenir ?

Si vous êtes actifs et avez une expertise dans le domaine de l'innovation sociale, n'hésitez pas à nous contacter afin de mettre en place une éventuelle collaboration (expertise, visibilité, etc.).

Vous pouvez également soutenir le "Prix Innovation Sociale" dans sa globalité ou vous limiter à des aspects spécifiques, aussi bien au niveau du soutien financier et/ou en nature. Afin d'identifier le type de soutien financier sur les divers supports promotionnels, une différence graphique sera réalisée.

- > **Partenaire principal (soutien à partir de 10.000€)**
Courriers, mailing, dossier de presse, brochures, conférence de presse, drapeaux lors de l'évènement, site web, t-shirt de l'équipe, banner
- > **Soutien à partir de 5.000€**
Courriers, mailing, dossier de presse, brochures, site web, t-shirt de l'équipe
- > **Soutien à partir de 2.500€**
Courriers, mailing, dossier de presse, brochures
- > **Autre soutien**
A déterminer

3. Qui est l'UNIPSO ?

Outre son rôle d'organisateur du "Prix Innovation Sociale", l'UNIPSO (Union des Entreprises à Profit Social – www.unipso.be) est une confédération patronale intersectorielle qui représente et défend le secteur à profit social auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs sociaux, et qui fournit des services de qualité à ses membres.



L'UNIPSO, interlocutrice de référence pour les pouvoirs politiques et les autres acteurs socio-économiques, se positionne comme un acteur à part entière dans le dialogue social, la concertation interprofessionnelle et le développement de politiques nouvelles.

L. Ses missions

L'UNIPSO défend les intérêts communs des entreprises qui poursuivent un but non lucratif. Elle soutient les principes du secteur : solidarité, accessibilité et qualité des services aux bénéficiaires.

Dans le cadre de sa mission de confédération intersectorielle et pluraliste, l'UNIPSO...

- > défend le fonctionnement du secteur à profit social auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs socio-économiques
- > s'engage dans la concertation sociale, représente et défend les intérêts patronaux intersectoriels
- > promeut le développement du secteur à profit social et les solidarités qui y sont liées
- > encourage le développement de synergies entre secteurs
- > se positionne comme force de proposition auprès des pouvoirs publics afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.

Pour défendre efficacement le secteur à profit social, l'UNIPSO se doit de disposer d'informations précises propres à étayer ses prises de position et celles de ses membres.

Dans le cadre de cette mission, l'UNIPSO :

- > réalise des études
- > analyse et synthétise l'information sur des dossiers d'actualité
- > diffuse l'information via son site internet, ses périodiques ([PEP'S](#) et [UFH](#)), ses Groupes de Travail et des communications directes à ses membres
- > organise des sessions d'informations et journées d'étude

- > suit l'évolution de la concertation sociale
- > met en place des projets spécifiques ([formation sur la gestion d'une entreprise à valeurs sociales](#), conseil et accompagnement de projets économiseurs d'énergie, etc.).

M. Ses 31 fédérations membres et les secteurs représentés

Secteurs	Membres
Hôpitaux universitaires, psychiatriques, généraux et spécialisés	FNAMS, santhea, FIH
Maisons de repos et de soins	FNAMS, santhea, FIH
Services de santé	FIH, APOSSM, CPF-FPS, FIMS, FNAMS, santhea, FASS
Services d'accueil de l'enfance	FILE, FIMS, FSMI
Services d'aide et de soins à domicile	FCSD, FASD, FESAD, CODEF
Services d'aide à la jeunesse	ANCE, FIPE, FISSAAJ, GASMAES, MESSAGE
Services d'aide aux personnes handicapées	FISSAJ, GASMAES, ANCE, LNH, collectif SAPS
Entreprises de travail adapté	EWETA
Services du secteur socioculturel	CESSoC, FIAS-ACFI, CODEF
Enseignement	FELSI, SEGEC
Organisations d'actions sociales	AMA, Croix-Rouge, AnikoS
Mutualités	ANMC, MLOZ, UNMS, UNMN



www.unipso.be
unipso@unipso.be

Siège social

Square Arthur Masson, 1 – bte 7
5000 Namur
☎ 081/24.90.20

Bureau bruxellois

Rue du Congrès, 37-41 – bte 3
1000 Bruxelles
☎ 02/210.53.00